

2021 : L'amour du risque ?

Cela fait un an que la Covid-19 est entrée dans nos vies, un an que nous sommes ballotés Centre confinement, couvre-feu, télétravail, pénurie de masques et pénurie de vaccins. Aujourd'hui, nos vies se résument à faire nos courses et à travailler, dans le meilleur des cas. La situation politique, économique et sociale est explosive ! Et il faut se remobiliser car les grandes entreprises, elles, ne font pas de pauses et se servent outrageusement de la crise pour licencier massivement. Cessons-le chacun pour soi ! Faisons preuve de solidarité ! Battons-nous !

Le bilan dans le groupe La Poste et à la DOT Colis Ile-de-France, en ce début d'année, n'est pas plus reluisant. Les projets de la direction ont continué, tels des rouleaux compresseurs, écrasant tout sur leur passage, ne laissant que des miettes aux travailleurs. Des créations de sites et des relocalisations qui bouleversent les vies à cause des changements radicaux d'horaires, des éloignements du domicile pour se retrouver, bien souvent, au milieu de la cambrousse. Tu ne sais pas comment faire garder tes gamins, t'as pas de véhicule, tu mets plus d'une heure pour aller au taf, tu te tapes des embouteillages monstres, ces conséquences sont le cadet des soucis des décideurs de Coliposte. Et ce ne sont pas les indemnités proposées par la direction qui régleront ces problèmes.

Tous ces projets sont aussi des occasions pour nos patrons d'accroître la sous-traitance, de favoriser les inégalités, le dumping social, la précarité. Cette sous-traitance ronge nos centres comme une gangrène, notamment dans les ACP où, si on laisse faire, il n'y aura bientôt plus de postiers. Nous ne pouvons accepter cet état de fait ! Nous sommes en pleine « Viapostisation », nous devons réagir afin de sauvegarder nos emplois !

La DOTC a montré son peu d'empressement à nous protéger face au virus pendant la crise sanitaire. Les agents ont pris d'énormes risques en venant travailler. Non seulement, nous avons risqué notre santé, mais l'activité colis a battu des records, augmentant considérablement la charge de travail. Et lorsque SUD a demandé un allègement de la charge de travail et des pauses plus fréquentes, la direction a fait la sourde oreille.



Parlons maintenant de la reconnaissance financière pour avoir affronté tout ça. Là, on atteint des sommets en matière de mépris ! Une prime Covid misérable au prorata de la présence et qui exclut de fait les télétravailleurs et les personnes vulnérables. SUD avait exigé la neutralisation des critères du Challenge pour que les collègues ne viennent pas bosser malades, y compris ceux qui pourraient être contaminés. Refus de nos patrons ! Un challenge à 1000 € pour tous sans conditions, c'est nient ! Et cerise sur le gâteau, comme nous l'avions dévoilé dès novembre 2020, malgré les attaques et les démentis des autres organisations syndicales, l'arnaque de la prime d'intéressement, c'est-à-dire rien, zéro, wahlou !!!

Alors que les postiers ont tout supporté, qu'ils ont eu un comportement exemplaire, que la branche Colis a battu des records, de l'aveu même de Philippe Wahl, le PDG du groupe, voilà notre récompense !!! C'est scandaleux !!!

Reclassement Gennevilliers PFC

Le projet de relocalisation de la PFC Gennevilliers, à près de 30 bornes du site actuel, prévoyait de transférer tous les collègues comme de la vulgaire marchandise, en niant les impacts importants sur l'équilibre vie familiale et professionnelle. Un certain nombre d'entre eux n'étaient pas d'accord pour sacrifier leur vie pour faire les affaires du patron. La présence du conseiller mobilité n'a pas servi à grand-chose, mis à part décourager et créer une angoisse supplémentaire chez les agents. Pour SUD, il était hors de question que des collègues restent sur le carreau.



Nous avons donc fait le point avec eux durant les HMI. Depuis lors, les réunions et le bras de fer avec la direction s'est poursuivi, en refusant systématiquement les propositions d'affectations indécentes. Un dénouement correspondant aux souhaits

des agents a été trouvé le 22 mars, avec la garantie d'un retour sur la New PFMA Gennevilliers à sa réouverture.

Pour la PFC Le Thillay, il faut se défendre dès maintenant et ne pas laisser se mettre en place les mesures et management de type autoritaires. Chaque action malveillante doit être dénoncée afin de ne pas laisser s'installer un climat délétère pour notre santé. Il sera indispensable d'établir une liste de revendications locales et de garder un esprit combatif pour ne pas subir la loi du plus petit nombre. — — — — —

PFC MOISSY : PFC mixte ou premier pas vers une PFMA ?

Nous l'avons déjà écrit dans nos tracts et dans les éditions précédentes du Torticolis mais nous persistons et signons. Les travaux actuels qui vont déboucher sur l'intégration d'une ACP dans les murs de la PFC laissent peu de place au doute. La direction a baptisé ce centre hybride « PFC Mixte », elle a beau maintenir le terme PFC (Plate-Forme-Colis), l'arrivée de l'activité livraison est le signe d'une plus grande transformation dans les années à venir.

Certes, le site ne disparaîtra pas, mais le travail sera bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La bascule vers Montereau est enclenchée alors que Moissy a largement la capacité et les compétences pour traiter l'actuelle activité TG2. La DOT y voit plutôt l'occasion de récupérer des m2 pour laisser la place à la très rentable activité livraison, triée directement sur place en TG3 pour des tournées prêtes à distribuer. Il s'agit juste pour Coliposte de modifier le plan de tri de la bécane de Moissy et la PFC mixte deviendra une PFMA.

Quand nous posons la question à Laurent Ménager (Directeur de la DOTC IDF), il nous répond, non sans malice, que la PFC Moissy restera une PFC tout le temps qu'il occupera le fauteuil de directeur du Colis Ile-de-France. Sachant que les directeurs régionaux restent à leur poste environ 5 ans et que Laurent Ménager l'est depuis 3 ans, on vous laisse faire le calcul...

Ne soyons pas naïfs ! Nous assistons bien à un premier pas vers une PFMA !

Pas de « baronnie » au château de Wissous ACP !

Le « vicomte » Mondet, arrivé et suivi par sa cour, souhaite mettre tout le monde au pas dès l'ouverture et éviter la création de « baronnies » d'après ses mots. Le monsieur « sous-traitance » veut faire comprendre qu'il est le pouvoir central et saura gérer avec machiavélisme ses équipes. Ses méthodes sanglantes ont déjà été largement expérimentées sur l'ACP Lognes, où il n'avait pas hésité à briser le collectif de travailleurs en place. Les dégâts furent considérables, les cicatrices morales restent encore douloureuses pour beaucoup d'agents.

Wissous ACP, pour cette direction, c'est vraiment un régal : entrée, plat, dessert avec beaucoup de sauce. Et pour les travailleurs de terrain ça sera soupe à la grimace : augmentation de la charge de travail en livraison, mise en sous-traitance des circuits ménages postiers, bureaux mutualisés, et le très fameux cycle de travail « plan livraison » pour les personnels ne rentrant pas dans les critères. Personne n'est épargné !

Les syndicats n'ont jamais été entendus dans ce dossier. Il faut bien comprendre, qu'on ne peut pas discuter avec tendresse face à une direction qui mène une politique sociale agressive et mortifère. En tant que représentants du personnel, lorsqu'un projet dégrade les conditions de travail des collègues, nous avons pour devoir de le bloquer jusqu'à ce que la direction revoie sa copie.

Nous pensons, et c'est indispensable pour ne plus subir, qu'il faut recréer le lien entre collègues et faire preuve de solidarité dans un intérêt commun et construire un rapport de force qui fera pencher la balance. Ne restez pas isolés, pour s'informer sur ses droits et rejoindre un collectif qui lutte vraiment, un seul syndicat, SUD !



PFC MONTEREAU : OUPS ! J'AI PERDU MON COMPLÉMENT GÉOGRAPHIQUE !

Marius Billand, directeur de la nouvelle PFC IDF SUD, peut se présenter comme un directeur nouvelle génération, jeune, dynamique, proche de son personnel. Il n'empêche que, malgré les belles paroles, on peut déjà lire une certaine déception sur le visage des premiers arrivants. En effet, SUD a constaté de gros dépassements au niveau des horaires, des heures supplémentaires impayées, sans oublier la disparition pure et simple du complément géographique ! Aller travailler dans la PFC la plus moderne qui soit pour gagner moins, c'est un comble !



Le décret de 1985 définit clairement les zones qui bénéficient de l'indemnité de résidence (1% ou 3% ou carrément 0%). La PFC de Moissy-Cramayel est dans une zone 3%, mais celle de Montereau-sur-le-Jard ne fait pas partie des communes bénéficiaires. La moindre des corrections aurait été d'en informer les postulants à la PFC IDF SUD, car il nous paraît très improbable que la direction de la PFC et celle de la DOTC n'étaient pas au courant de cette situation.

Nous avons participé à plusieurs réunions avec la direction pour que les travailleurs et les travailleuses de la PFC soient compensés-es. La direction a proposé de créer une prime annuelle compensatrice à l'euro près qui serait versée en juin. Pour SUD, il va de soi que la compensation ne doit être soumise à aucune condition d'octroi. La proposition d'accord semble conforme à nos demandes et aux promesses de nos dirigeants. Nous avons également obtenu un allongement de la validité de l'accord, 5 ans au lieu de 3. Dans ces conditions, SUD est signataire de l'accord.

ACP Paris OUST !

Coup de balai au mois de mars sur l'ACP Paris Ouest qui cesse son activité pour laisser place à des travaux de transformation en HLU (Hôtel logistique urbain), dans lequel plusieurs entités du groupe pourront partager l'utilisation des locaux (Colissimo, Chronopost, DPD). L'ouverture est annoncée au 1er trimestre 2023. Il s'agira d'implanter une flotte de véhicules électriques et de vélos cargo pour la distribution des colis parisiens.

Un goût amer pour les « kelleriens » qui se rappellent des belles paroles de l'époque sur un retour rapide à Keller, et les voilà envoyés encore plus loin. La DOT a souvent tendance à oublier, mais nous non. Nous lui rappellerons sans cesse qu'il y a encore des travailleurs derrière chaque colis ! À la suite de ce petit rafraîchissement de mémoire, la direction a donc décidé unilatéralement d'une surprime de 400 euros pour les agents concernés. De quoi rendre plus aimable et moins hostile ce projet qui va impacter considérablement les conditions de travail et la santé des travailleurs.

Surtout pour ceux qui suivront à Saint-Ouen Paris 2 (SOP2), qu'on pourrait aussi nommer « brico-dépôt » tellement les conditions et l'environnement de travail y seront dégradés.

Cela représentera un inadmissible retour en arrière. Le risque accidentogène sur ce centre sera important, il ne faudra pas hésiter à noter les problèmes dans le cahier HSCT afin que nous puissions en être informés et intervenir.

En ce qui concerne la PFMA Pantin, le bail locatif s'est vu prolongé contrairement aux annonces de fermeture. Il était évident que tout ne rentrerait pas à SOP2, la partie distribution du 15ème y sera donc traitée. Le projet de transfert de la PFMA Pantin à Gennevilliers ne semble plus d'actualité pour la DOT. Tout ça est bien flou et demandera un certain nombre d'éclaircissements.

Depuis des années, nous alertons sur le manque d'investissements qui entraîne la fermeture et la réouverture de centres. Les moyens humains doivent également suivre pour faire face à la hausse d'activité.



Transfert de l'activité colis Export : RETOUR SUR UN TRANSFERT COMPLETEMENT FOIREUX !

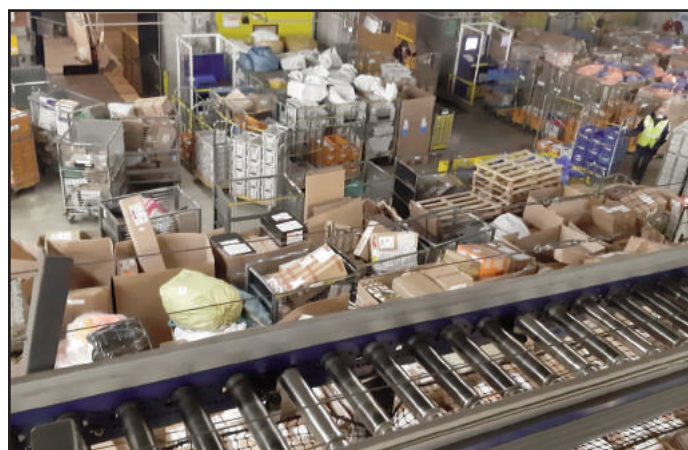
Fin 2020, débute le transfert de l'activité Colis Export, traitée jusque-là au CEI (Centre d'Echanges Internationaux) de Chilly-Mazarin qui dépend de la DOTC. Cette activité est reprise par la DRLOI au HUB de Roissy (60% du trafic dans un premier temps). C'est en tout cas ce qui était prévu !

L'histoire commence mal, le transfert initialement prévu en octobre est reporté d'un mois, en pleine peak période et en mode dégradé, la machine tri export (MTE) n'est pas opérationnelle ! Apparemment, la DRLOI n'aurait pas été assez précise auprès de l'organisme qui certifie la sécurisation de la machine, première bourde.

Le colis export est un produit complexe avec beaucoup de spécificités. Pourtant la DOTC et la DRLOI se sont contentées de basculer les colis d'un site à l'autre, sans que les agents et les encadrants ne soient formés au préalable ! Ça paraît incroyable et pourtant c'est vrai ! deuxième bourde.

Ce qui devait arriver arriva ! Le HUB de Roissy étant saturé de colis, la DRLOI décide de renvoyer 20 pays, soit 80 % du trafic, au grand désarroi du personnel du CEI. Conséquences : Une qualité de service médiocre et une surcharge de travail en fin d'année. Finalement, Roissy a récupéré l'ensemble de l'activité à partir du 1er février 2021 (suivant un processus en 3 étapes) avec une possible extension de l'activité sur Cargo 8.

Malheureusement, aux dernières nouvelles, nos collègues du HUB attendent toujours des améliorations car la situation n'a pas du tout évolué. On leur avait vendu le projet avec 40 positions de travail (20 le matin et 20 l'après-midi), on cherche toujours les 40 collègues susceptibles d'occuper ces positions ! Les $\frac{3}{4}$ des effectifs dédiés à la MTE sont des intérimaires ! Si l'on ajoute à ça, le bruit assourdissant de la machine, le mode dégradé, la surcharge de travail, les pannes récurrentes et les conditions liées à la crise sanitaire, ça n'est plus un travail, c'est de l'exploitation ! Nous sommes solidaires de nos camarades du HUB de Roissy, la DRLOI et la direction locale doivent tout mettre en œuvre pour que cette situation cesse !!!



De la petite couronne à la périphérie !

Au 1er trimestre 2022, les activités de livraison des ACP Aubervilliers et Saint-Ouen s'éloigneront de la petite couronne pour s'installer à la New PFMA de Gennevilliers. Cela fera sans doute très plaisir aux collègues qui s'étaient établis à proximité de leur lieu de travail. Les nombreux prestataires de livraisons seront aussi ravis de voir le haut-le-pied fortement augmenté sans aucune compensation. Alors que les nouvelles ACP dernier cri disposent d'un trieur automatisé et de chute permettant le chargement en intérieur sans manipulation de CP, à Gennevilliers, cela ne sera pas le cas. Cette dégradation devra être prise en compte dans l'accompagnement de tous ces agents, et dans un investissement massif en aide à la manutention, notamment les CP à fond mobile qui réduisent l'impact du port de charge sur le dos.



Des propositions et des idées, il y en a, SUD était présent le jour de l'annonce aux agents de la fermeture du site. Nous sommes intervenus à leurs côtés pour pointer du doigt la non prise en compte du facteur humain et certaines incohérences. Il faudra que les dirigeants trouvent des solutions. Le mépris et la destruction de l'emploi postier, ça suffit ! Nous devons résister à la course à la rentabilité qui accompagne chaque projet de réorganisation, et travailler collectivement pour faire front et porter les revendications du personnel dans une optique de conquête.

Pour ne plus subir en victime, il faut réagir, celui qui ne se bat pas a perdu d'avance. Rejoignez-nous, adhérez au syndicat qui lutte, SUD !